

soins médicaux—quand il ne peut retirer que \$200 de son travail, serait fou de ne pas choisir l'Assistance sociale.

Le président: Vous n'y êtes pas, puisque depuis deux jours, nos témoins ne cessent de nous répéter que la vie d'un homme ne se limite pas à obtenir un revenu pour assurer sa subsistance et ainsi de suite.

Cet homme lutte désespérément pour vivre selon ses principes. D'un autre côté, c'est plus ou moins de notre faute s'il se retrouve dans une situation pareille. Nous pouvons l'aider, si nous le voulons, et nous le voulons en effet, et nous devrions le faire ici dans la province même.

Permettez-moi de vous poser une autre question. En ce qui a trait aux services, dont les localités sont responsables, comment votre association a-t-elle essayé d'améliorer les services offerts aux assistés sociaux?

M. Smith: La dernière nouvelle, comme je le disais, était le dépôt du Livre blanc sur l'intégration des services qui doit se faire à l'automne. Nous avons maintenant dépassé l'étape préparatoire et nous sommes prêts à lancer le programme. Nous pourrions alors offrir des services beaucoup plus complets aux assistés sociaux ainsi qu'aux bénéficiaires de l'aide à l'enfance.

Le président: Je crois que M^{11e} Conohue avait mentionné une possibilité d'intégration et d'amélioration des services. Je ne dis pas cela pour critiquer mais chaque fois que nous faisons une apparition quelque part au pays, des témoins sincères viennent nous dire: «Oui, nous étions justement sur le point de faire ceci avant que vous arriviez». On nous répète cette phrase au point où nous en sommes mal à l'aise. Nous n'aimons pas demander aux gens: «Que faisiez-vous hier pour résoudre ce problème; que faisiez-vous avant-hier?», parce que là n'est pas notre manière. Malgré tout, cela nous inquiète.

M. Smith: Enfin, il y a tellement de facteurs différents. Par exemple, nous construisons un nouvel édifice qui logera tous les services. Nous avons déjà inauguré un nouveau programme. Nous préparons des plans pour l'appliquer de façon définitive. Rien ne sert d'installer quelque chose à l'envers. Nous essayons de faire des projets.

Il arrive parfois que trois travailleurs sociaux différents s'occupent de la même famille: l'un d'eux est envoyé par le Bien-être social, un autre s'intéresse au délinquant juvénile de la famille et un troisième s'occupe des parents; au lieu de cela, nous chargerons un seul travailleur de tous les problèmes d'une même région. Ainsi, il connaîtra tous les membres de la famille et aura une vue d'ensemble des problèmes de cette famille. Tous les problèmes sont reliés. Comme le di-

sait le sénateur Hastings, le jeune délinquant n'est peut-être pas la cause des problèmes, mais son épouse ou bien sa mère le sont peut-être. Tous les facteurs sont reliés les uns aux autres.

Le sénateur Hastings: Je suis absolument convaincu que l'épouse est la cause de tous les ennuis.

Monsieur Smith, pour en revenir à vos remarques précédentes, nous avons écouté une série de témoins du groupe de l'Aide à l'enfance nous dire qu'il ne reste plus de temps pour étudier ces problèmes, pour rédiger des Livres blancs et ainsi de suite; on nous dit que nous devons entreprendre une recherche suivie. Nous devons commencer à montrer des résultats concrets.

Je dis «nous» et non pas «vous» mais les témoins ne cessent de nous répéter que le temps presse, qu'il ne nous en reste plus.

M. Smith: C'est évident, monsieur le sénateur, si vous songez à l'abus de la drogue, aux protestations des étudiants et à la destruction de la propriété publique. Il y a certainement quelque chose qui manque. On ne peut pas le nier.

Le sénateur Hastings: Vous avez parlé de la pauvreté et des pauvres. Nous devons commencer à montrer des résultats concrets.

M. Smith: Je suis d'accord.

Le président: Monsieur Smith, vous avez dit tout à l'heure que vous représentiez ici un groupement social et qu'au Nouveau-Brunswick, le montant des subventions affectées aux pauvres est limité mais qu'il y en a quelques-unes. Je ne comprends pas pourquoi les travailleurs sociaux n'ont pas dit aux autorités: «M. Smith gagne 200 dollars, il travaille quarante-huit heures par semaine, il a une famille de cinq et il n'arrive pas à joindre les deux bouts. S'il vivait aux dépens du service social, il recevrait 250 dollars. Il va laisser son emploi la semaine prochaine et nous devons lui donner 250 dollars. Pourquoi ne lui donnons-nous pas les 50 dollars pour qu'il puisse continuer à travailler et l'aider à remonter la pente?»

J'emploie ces chiffres comme exemples. Pourquoi les travailleurs sociaux n'ont-ils pas fait cela? Pourquoi ne se sont-ils pas adressés aux autorités pour leur dire: «Ceci vous épargnera de l'argent».

M. Smith: Le Livre blanc est le résultat de ceci. Nous avons fait connaître ce que nous savions et c'est maintenant reconnu. Naturellement, c'est aussi une question de législation.

Le président: Dans quelle partie exactement du Livre blanc est-il question de cela? Je l'ai lu. Je ne me souviens pas de cela mais j'ai peut-être sauté quelque chose. En est-il question?